

CII : Expérience de la pratique Canton de Fribourg



5ème révision LAI et collaboration interinstitutionnelle :
Chance et risque pour l'aide sociale
Rencontre nationale - Fribourg - 23 mars 2006

Jean-Claude Simonet
Coordinateur pour l'aide sociale et les mesures d'insertion sociale
Service de l'action sociale



CII : Expérience de la pratique dans le canton de Fribourg

1. Le constat initial
2. Les objectifs de la CII dans le canton de Fribourg
3. La solution fribourgeoise dans ses grandes lignes
4. Les principes de fonctionnement de l'espace de coordination
5. Les étapes de la prise en charge dans l'espace de coordination
6. Les enseignements des projets pilotes
7. Les perspectives



1. Le constat initial

Surmonter la complexité :

- des situations sociales
- des systèmes organisationnels



2. Les objectifs de la CII dans le canton de Fribourg

- favoriser la réinsertion socio-professionnelle
- prévenir l'exclusion sociale

CII : Expérience de la pratique dans le canton de Fribourg



3. La solution fribourgeoise dans ses grandes lignes

- un « espace de coordination »
- décloisonné
- fonctionnant en réseau
- sur une base volontaire



4. Les principes de fonctionnement de l'espace de coordination

- a) Complémentarité des compétences professionnelles
- b) Perméabilité des dispositifs, créativité et coordination
- c) Solutions réalistes et réalisables



5. Les étapes de la prise en charge dans l'espace de coordination

Etape 1 : Sélection des situations

Etape 2 : Evaluation de la situation et définition de la stratégie

Etape 3 : Mise en œuvre de la stratégie

Etape 4 : Bilan



6. Les enseignements des projets pilotes

- 25 % → stabilisation sociale et/ou financière, coordination des interventions, éclaircissement de la situation et réorientation en vue d'une réintégration professionnelle
- 20 % → réintégration professionnelle
- 20 % → évaluation de la capacité de travail liée à l'état de santé
- 20 % → manque d'information ou non collaboration
- 15 % → développement de « l'employabilité »



6. Les enseignements des projets pilotes

Les potentialités de l'espace de coordination :

- effet préventif
- Augmentation des chances de réinsertion professionnelle
- Amélioration de la qualité de la prise en charge des situations complexes en faveur tant des professionnel-e-s que des bénéficiaires



6. Les enseignements des projets pilotes

Les limites de l'espace de coordination :

- Les cadres législatifs entretiennent des cloisonnements
- Les dispositifs sont subordonnés à différentes instances politiques
- L'espace de coordination est perçu comme un engagement supplémentaire
- Saturation du marché du travail



7. Les perspectives

- Formation des professionnel-e-s
- Généralisation du dispositif CII à l'ensemble du canton
- Développement de système d'échange d'informations